

l'Écho

BEAUMONTOIS



LE dossier

DÉVELOPPEMENT
DURABLE



À l'affiche



LA VIE locale



BLOC notes



AUTOSUR BEAUMONT

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

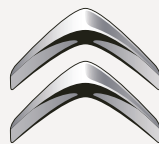
Proximité / Disponibilité
Conseils

9 h à 12 h 30
14 h à 18 h 30

Le Sirius - 105, allée Marc Seguin
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE
Tél. 04 75 59 17 46



Garage GIRAUD



CITROËN

- › Vente - achat
- › Réparations
- › Véhicules neufs et occasions
- › Toutes marques

125, allée Marc-Seguin - Le Sirius
26760 Beaumont-lès-Valence
Tél. : 04 75 59 70 27



MÉCANIQUE
CARRROSSERIE
PEINTURE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS



Sporting Garage
S. Milhan

10, allée des Mories
BEAUMONT-LÈS-VALENCE

04 75 59 72 00 - Fax : 04 75 59 79 41

sportinggarage26@gmail.com - www.sportinggarage-drome.fr



RENAULT
La vie, avec passion

dromepvc & alu

le spécialiste de la rénovation

Fabrication et pose
de menuiseries PVC et alu
volets roulants, stores,
portes de garage, portails...

Tél. 04 75 60 51 50

Fax 04 75 62 28 82

www.dromepvc.fr
contact@dromepvc.fr

Z.A. de la Plaine de Clairac . 140, rue Maryse Bastié
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE

GRUPE **Dj** **IMMOBILIER**

DEPUIS PLUS DE 15 ANS,
NOTRE PROFESSIONNALISME
EST à votre service !

Notre passion du métier, notre respect pour le client
et notre connaissance du terrain nous permettent de
mener à bien toutes nos missions qui nous sont confiées.

ACHAT | VENTE | LOCATION | GESTION | EXPERTISE

www.djgroupeimmobilier2607.com

Étoile
IMMOBILIER
04 75 60 67 25
4 Place de la République
26800 ÉTOILE-SUR-RHÔNE

Beaumont
IMMOBILIER
04 75 55 13 50
10 Place des Fossés
26760 BEAUMONT-LÈS-VALENCE

Montmeyran
IMMOBILIER
04 75 59 13 17
26 Grande Rue
26120 MONTMEYRAN

PEPINIERE MILHAN

Producteur

Plants de petits fruits rouges, arbres fruitiers et d'ornement, plants de légumes
(vente sur place - particuliers et professionnels)



La Boulinarde - 26760 Beaumont-lès-Valence
06 82 93 85 46 - 06 15 14 84 98 - earl.milhan@gmail.com



Chères Beaumontoises,
Chers Beaumontois,

Il y a presque un an, une nouvelle équipe municipale s'installait pour gérer la commune avec un objectif clairement affiché :

Dynamiser Beaumont-lès-Valence !

En ce début d'année 2021, nous avons voté notre premier budget fidèle à nos engagements : prudents mais avec des réalisations concrètes pour les habitants.

Prudents, car nous poursuivons le désendettement de la commune et nous n'augmentons pas les impôts.

Des réalisations concrètes car nous avons défendu et obtenu l'ouverture de la 6^e classe à l'école maternelle Charles Perrault. Nous entreprenons également la sécurisation des clôtures et portails des écoles, la réfection et l'agrandissement des toilettes extérieures de l'école élémentaire Pierre Mendès France. En outre, cet été, vous découvrirez une nouvelle aire de jeux, des agrès sportifs et des tables de pique-nique sur l'espace Charles De Gaulle à côté de la salle des fêtes ainsi que le renouvellement complet de l'aire de jeux du square des Faures. Enfin, le nettoyage du Bosquet d'Orfeuille permettra aux habitants d'avoir un espace naturel pour flâner en toute tranquillité.

Malgré le contexte sanitaire compliqué que nous vivons, nous tenons notre objectif de dynamisation de la commune avec des travaux de rénovation de plusieurs bâtiments communaux (appartement de centre-ville, toilettes publiques, mises aux normes électriques...). Nous sommes bien conscients de la nécessité d'investir sur l'entretien de certaines routes de la commune et nous sommes en train de planifier nos interventions car ces travaux ont un coût élevé.

L'embellissement de notre bourg est une de nos priorités et vous découvrirez progressivement de nouveaux massifs végétaux, remise à neuf des marquages au sol et l'accent mis sur la propreté des rues.

Les agents municipaux et les élus œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement des services communaux et je tiens ici à les remercier car la tâche n'est pas toujours aisée tout particulièrement en période de crise sanitaire.

Tous ensemble, agents, habitants, entreprises, élus et associations, nous contribuons à faire de Beaumont-lès-Valence une ville où il fait décidément bon vivre !

Nous préparons depuis plusieurs mois différents événements festifs qui vous seront détaillés dans la revue.

Je vous souhaite à tous un excellent été qui, je l'espère, vous permettra de profiter de loisirs, de moments de partages amicaux et familiaux ainsi que d'événements culturels nécessaires à notre épanouissement...

Votre Maire, *Cyril Vallon*

SOMMAIRE

Responsable de publication :

Mairie de Beaumont-lès-Valence

Directeur de publication : Cyril Vallon

Rédaction :

Mairie de Beaumont-Lès-Valence

Photo de couverture : Magnolia en fleurs

Prochain numéro : novembre 2021

Création graphique et impression :

Impressions Modernes

07 Guilhaud-Granges

Contact publicités : Karine

IMPRESSIONS MODERNES

04 75 44 54 96

karine@impressions-modernes.fr



LE dossier
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
P. 18 - 23



la vie locale
À LA UNE
p. 24 - 27



À l'affiche
LES ÉVÉNEMENTS
P. 25



BLOCnotes
p. 32

MICHEL MARTIN
Premier Adjoint



LA PROTECTION AU CŒUR DE NOTRE PROGRAMME

Les projets se construisent en prenant en compte notre histoire, notre patrimoine mais surtout en décidant de ce que nous voulons devenir. C'est ce devenir économique, culturel et social qui est concerné par les projets que nous construisons aujourd'hui et cet épanouissement ne peut se faire que dans la sérénité.

*En complément du Plan Communal de Sauvegarde qui encadre les risques majeurs, notre programme sécuritaire s'articule autour de trois thèmes : **Prévention, Pédagogie et Protection.***

Dans une collectivité, des incivilités peuvent se manifester mais ne doivent pas être considérées comme une banalité du quotidien.

Les actes de délinquance (pillage de la déchetterie et des services techniques, incendies à répétitions des containers de recyclage, saccage des locaux du foot, tags, dégradation de la signalisation routière, ...) ne doivent pas rester une fatalité subie sans aucune réponse pour empêcher qu'ils ne se reproduisent.

Comment investir l'argent public avec conviction en sachant par avance que les nouveaux équipements vont être inmanquablement détériorés ?

Pour ces raisons, le volet sécurité de notre programme est primordial car il conditionne directement « **notre devenir** » et la construction pérenne des autres projets de développement de notre ville.

Il se déploie dans le plus grand respect des libertés individuelles et de la vie privée.

Le travail est prévu le plus en amont possible par des **interventions en milieu scolaire**, de concert avec les équipes enseignantes et aussi avec des **animateurs et éducateurs de terrain** dans le cadre du programme enfance et jeunesse de l'Agglo afin d'informer nos enfants sur les risques auxquels ils peuvent être confrontés et les inciter très tôt à développer un comportement citoyen.

La participation Citoyenne sera proposée dans nos quartiers pour y permettre un panorama des activités et générer du lien entre les habitants.

Notre policier Municipal s'attache au cours de ses rondes quotidiennes à faire respecter la réglementation et les arrêtés locaux, il travaille en synergie avec la Gendarmerie Nationale.

Lors des vacances de février, un programme de **sécurisation des écoles a été mené à bien.**

Le traitement efficace et la recherche des auteurs d'actes de délinquance passe par des **installations de vidéo protection des zones sensibles** (et non de surveillance de rue) dont les modalités seront soumises très prochainement à l'avis d'un groupe de travail public et dont l'étude de la partie technique a été menée avec les référents sûreté de la Gendarmerie Nationale et avec la validation des services de la Préfecture.

De chacun dépend le sort de l'autre et nous devons être déterminés pour que cette dynamique se produise dans le bon sens.

Le maintien d'un sentiment de sécurité est indispensable pour construire sereinement notre futur.



CATHERINE INFUSO

Adjointe aux affaires scolaires

UNE OUVERTURE DE CLASSE

« C'est officiel, une 6^e classe sera ouverte pour la rentrée scolaire de septembre 2021 à l'École Maternelle Charles Perrault. Nous sommes maintenant à pied d'œuvre pour que les structures modulaires puissent être opérationnelles en temps et en heure. C'est un véritable défi.

Mais nous nous en réjouissons pour le confort des enfants et de l'équipe pédagogique. »

MISE EN PLACE DE L'AIDE AUX DEVOIRS

Nous souhaitons mettre en place une aide aux devoirs à la rentrée prochaine à l'école élémentaire Pierre Mendès France. Aussi nous aurions **besoin de volontaires** qui pourraient s'engager sur l'année pour accompagner les élèves dans leurs devoirs.

Cela pourrait se faire le lundi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 15, à confirmer, sur inscription au périscolaire. Si cela vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature à : adjointe.ecole@beaumontlesvalence.fr

ET DU CÔTÉ DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ se rencontre régulièrement et a déjà travaillé sur la question de la protection de l'environnement vue par eux. Les idées sont foisonnantes et riches. Les premiers projets ne vont pas tarder à voir le jour autour de cette thématique. Vous pouvez déjà avoir un petit aperçu de leurs réflexions dans le guide écocitoyen. **À suivre ;-)**





Le Conseil Municipal réuni le 12 mars 2021 dernier, a voté l'arrêté du **Compte Administratif 2020 et le Budget 2021 de la commune pour son Fonctionnement et ses Investissements**

Les tableaux de synthèse présentés ci-après sont exprimés en millier €.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	BUDGET 2020	RÉALISE 2020	BUDGET 2021	RECETTES	BUDGET 2020	RÉALISE 2020	BUDGET 2021
Charges caractère général	825	605	861	Produits-services	257	222	229
Charges personnel	1085	955	1085	Impôts et taxes	1446	1479	1524
Autres charges gestion courante	193	170	218	Dotations-participation	299	336	263
Autres...	145	123	145	Autres...	154	159	489
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	2247	1853	2309	TOTAL RECETTES REELLES	2156	2196	2505

Le budget 2021 est construit, par prudence, dans la continuité de celui de 2020.

Les dépenses sont en très légère hausse, du fait de la remise aux normes des infrastructures communales.

Les recettes intègrent 355 000 €, représentant le solde de la cession d'un terrain communal sur Verchères, fin 2020.

Compte tenu des incertitudes sur les recettes liées aux conséquences possibles de la crise sanitaire, nous **adoptons une politique prudente**, qui devrait permettre à la commune de dégager un excédent et recouvrer fin 2021, une capacité d'emprunter suffisante, pour les besoins d'investissements futurs, si nécessaire.

Rappelons que pour une commune **3 sources de recettes** sont possibles :

- les ressources propres provenant de la cession de ses biens fonciers immobiliers, mais ceux-ci se sont raréfiés pour Beaumont-lès-Valence ;
- les impôts et taxes, que nous n'envisageons pas d'augmenter ;
- le recours à l'emprunt, seulement quand la commune peut dégager les excédents suffisants pour les rembourser.

DÉPENSES	BUDGET 2020	RÉALISE 2020	BUDGET 2021	DÉPENSES	BUDGET 2020	RÉALISE 2020	BUDGET 2021
Opérations d'équipements	826	771	998	Subventions d'équipements	249	282	360
Remboursement emprunts	560	558*	266	Recettes financières/transferts	1267	1158	1093
TOTAL	1386	1329	1264	TOTAL	1516	1440	1453

INVESTISSEMENTS (*) dont 300 (solde de l'emprunt in fine) remboursé fin octobre 2020.

INVESTISSEMENTS

Les investissements budgétés pour 2021 s'élèvent à environ 1 million € et se répartissent en :

- **400 000 €** pour les travaux et écoles (ouverture d'une classe supplémentaire sur l'école maternelle et réfection des toilettes extérieures de l'école élémentaire).
- **160 000 €** pour la sécurisation, principalement les lieux publics.
- **120 000 €** pour la création d'aires de jeux.
- **70 000 €** pour renouvellement matériel de transport et véhicules.
- **65 000 €** pour l'accessibilité des bâtiments (Sérénides...).
- **50 000 €** pour le cimetière (deux colombariums et reprise de tombes).
- **35 000 €** entretien des bâtiments communaux.
- **30 000 €** entretien de la voirie.
- à cela s'ajoute **le fleurissement de la commune...**

	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021
RESTE EN COURS	2 592	2 033	1 767

Les investissements 2021 seront financés, en grande partie par l'excédent dégagé en 2020 (cession du terrain de Verchères,...) et les subventions sollicitées.

Les agents municipaux de la mairie de Beaumont-lès-Valence se mobilisent et montent en puissance ! Grâce à la nouvelle organisation et une attention toute particulière du service des ressources humaines, nous avons réussi à répondre efficacement aux missions et actions dans cette période compliquée.

- Des travaux conséquents sont en cours dans les écoles : sécurisation, 6^e classe à la maternelle, accessibilité, toilettes extérieures à Pierre Mendès France...
- Le patrimoine immobilier communal est optimisé. Un studio laissé à l'abandon pendant des années est complètement rénové.

Au sujet des actions à venir ; une campagne de marquages au sol et un programme d'entretien des routes sont planifiés à court terme. En outre, nous repeindrons du mobilier urbain et nous réouvrons les toilettes publiques de la place Beltrame. Nous avons planifié la rénovation de plusieurs ERP (Établissements Recevant du Public) qui avaient été négligés.

Je voudrais remercier les beaumontaises et beaumontois pour tous leurs messages d'encouragements et de félicitations qu'ils nous ont envoyés à la suite des actions de propreté menées dans la ville. Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire et nous voulons poursuivre nos efforts dans ce sens...

EMPRUNTS

À partir de 2021 et pour les années qui suivent l'amortissement annuel de la dette en cours s'élèvera à 266 000 €.

Cela nécessitera de dégager, chaque année, un excédent sur le budget de FONCTIONNEMENT, à minima de ce montant pour rembourser la dette, et, supérieur à ce dernier, pour que la commune puisse, si nécessaire, recourir à l'emprunt dans les années à venir, pour ses investissements futurs.

CONCLUSION

La commune de Beaumont-lès-Valence peut avec une gestion prudente et parcimonieuse de ses moyens, une recherche systématique de recettes auprès des collectivités et en propre, en saisissant toute opportunité, réaliser les investissements du programme au profit de la qualité de vie des beaumontaises et des beaumontois :

C'est l'engagement qui a été pris et qui sera tenu!

YANN REYNAUD

Adjoint aux Agents municipaux



YVES SANGOUARD

Adjoint Urbanisme aménagement de la commune



Depuis la parution de la première revue municipale mon action se poursuit avec les mêmes valeurs de proximité et de réactivité, prenant en compte les rouages administratifs et leurs règles. Rendez-vous sur l'écho n°3 avec une page plus conviviale et limitée à trois ou quatre thèmes.

Annonces faites sur l'écho n° 1	Avancement ● ● ●	Autres informations
« Auberge de la tour » : démolition et reconstruction par DAI. Aucun délai donné.	● Indéterminé l'affaire étant au tribunal en raison d'un litige d'ordre privé.	Nous avons reçu les deux partis puis proposé, sans succès, l'aide du conciliateur de justice.
ZAC Moraye : un point sur l'évolution des env. 220 logements à construire d'ici 2030 - Arrêté préfectoral de 2013. Aucun délai donné.	● Aucun permis accordé depuis juillet 2020 (début de mandature). ● Rappel : 62 lgts livrés en 2018.	Les permis accordés sous la mandature précédente (29 maisons Sully + 6 maisons et 2 immeubles de 9 lgts chacun Tecellia) sont en retard de construction (mévente).
Lotissement « Verchères Sud » , 7 maisons et 2 immeubles de 5 logements locatifs à construire.	● Le terrain est viabilisé et les permis de construire sont en cours d'instruction.	Les permis pour les immeubles ont été accordés sous la mandature précédente.
Rue de Moraye : réfection de la chaussée par DAH au droit des Monts du Matin (Tranche 1)	● En négociation.	DAH s'y est engagé par écrit suite aux dégradations liées aux constructions.
Rue des Faures : réfection de la voie au nord collège avec contre sens vélo. Délai annoncé : si possible été 2021, hors période scolaire.	● Juillet 2021 (Délai du département).	Les plans sont validés et les promesses de vente et l'autorisation d'utilisation anticipée sont signées depuis février.
Rue de Vétroz : élargissement de son accès pour les cars scolaires. Aucun délai annoncé.	● Avril 2021 (Enedis), ● Juin 2021 (E26).	Certains travaux seront réalisés lors de congés scolaires.
Régularisation en cours de reprises de voiries promises en 2012, 2018 !	● En attente du RDV avec le notaire pour signatures.	Délibérations adoptées en conseil municipal.
Programme Alabri de diagnostic gratuit pour la protection des biens et des personnes contre le risque d'inondation.	● Seulement 5 propriétaires en ont fait usage à fin mars 2021.	La commune a programmé le diagnostic de ses bâtiments concernés.
Surveillance des crues de la Véore et de l'Écoutay en lien avec les communes amont/aval. Nouveau.	● Astreinte en place, activation en juin 2021 (donnée agglo).	Deux veilleurs retenus (élus volontaires). Des échelles de mesures sont installées.
Création par l'Agglo de bassins tampons de crues (CIC). Délai annoncé : début de chantier au printemps 2022.	● Début de chantier 2 ^e semestre 2022 (donnée agglo).	La commune sera présente au comité de pilotage à partir de juin 2021.
Collecte des eaux pluviales : un plan des fossés a été réalisé. En cours de validation avec l'AFR et l'Agglo.	● Plan validé et transmis en mars 2021 aux services techniques.	Les services techniques disposent désormais d'un outil de planification des entretiens (structurant pour la commune).
Adressage : un fichier synthétique des adresses avec coordonnées GPS (secours, courrier, colis) a été réalisé. En cours de validation avec la Poste.	● Validé et transmis en mars 2021 au service national de l'adressage (SNA).	Le SNA, organisme officiel, transmet pour la mise à jour du GPS (délai Google : 12 à 18 mois).
Le positionnement et la dénomination de rues sur plan terminé. La pose des manquants est à réaliser.	● La pose est terminée.	Les services techniques disposent ainsi d'un outil de suivi (structurant pour la commune).
Présence de deux noms distincts pour une même rue (même poteau). Nouveau.	● La pose en « Doublon » est maintenue deux mois.	Action destinée à supprimer des erreurs répétées d'adressage de courrier.
Groupe de travail Mobilité . Délai annoncé : début 2021. Depuis l'annonce, une limitation à 70 km/h a été implantée route de Montmeyran.	● Le groupe s'est réuni en mars. ● Les collégiens sont associés à ce travail collectif. Du 3 mai au 6 juin un radar pédagogique sera posé à Foissonnet.	APPEL LANCÉ : Ce projet sera encore plus représentatif et complet si vous nous faites part ponctuellement de vos idées.
Réhabilitation place H.Grail, rue des Faures et M.Rioton. Délai annoncé : été 2021, échange avec les habitants.	● La démarche est maintenue.	L'action sera conduite en concertation avec le propriétaire du bâtiment et des maisons voisines. Projection : 2022 (place), 2023 (rues)

BRIGITTE PERRET

Adjointe aux affaires sociales



BILAN D'ACTIVITÉ DU SECTEUR SOCIAL

Nous nous sommes vus contraints en ce début d'année, d'annuler diverses manifestations : repas des aînés, conférence « bien vieillir » ...suite à la crise sanitaire.

Nous avons constitué une cellule de crise pour les personnes vulnérables afin de mettre en place des **appels téléphoniques** lors du confinement de novembre. Cette cellule continue à fonctionner dans le cadre de l'information concernant la vaccination.

Nous nous sommes mis en lien avec **le CPTS** (Communautés Professionnelles Territoriales et Santé) basé à Étoile et assistons aux réunions en visio-conférence qui ont lieu tous les 15 jours. Suite à ces échanges, nous avons informé les personnes vulnérables des possibilités et modalités de vaccination. Nous appelons régulièrement les personnes, pour mettre à jour nos fichiers et aider certaines dans leurs démarches.

En ce qui concerne les **demandes de logements sociaux** : je reçois sur rendez-vous afin de constituer avec les intéressés, les dossiers que je défends avec énergie lors des diverses commissions.

La banque alimentaire fonctionne avec des bénévoles. L'aide alimentaire est distribuée tous les 15 jours, sous forme de colis. Actuellement 17 familles en bénéficient. Toute personne souhaitant un soutien de la banque alimentaire peut contacter l'accueil de la mairie et remplir un dossier d'inscription.

PROJETS POUR LES MOIS À VENIR

- Le département propose une aide à l'apprentissage du numérique. Les séances pourraient débuter en septembre si les conditions sanitaires le permettent. Les inscriptions et les demandes de renseignements se font à l'accueil de la mairie ou au 06 83 41 37 73. Cette formation est gratuite.
- Le 1^{er} juillet est programmé une journée d'animation coordonnée par SOLIHA Drôme (Habilité à l'amélioration de l'habitat pour le maintien à domicile) à la salle des fêtes. Des informations suivront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
- Action pour nos aînés : nous réfléchissons à mettre en place une après-midi festive dès que la situation sanitaire nous le permettra.
- Nous projetons de participer à la Semaine Bleue au mois d'octobre, en proposant une ou plusieurs animations.



POINTS D'ACCUEIL ET PERMANENCES DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE



Le Département de la Drôme a créé une Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) pour faciliter l'accès à l'information aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et à leurs proches.

Dans cette volonté, le Département a souhaité déployer des points d'accueil sur tout le territoire drômois en prenant appui sur les CCAS volontaires.

Notre commune a fait le choix d'être point d'accueil MDA. Elle contribue ainsi activement à la simplification et à l'amélioration des réponses qui sont apportées au public concerné.

N'hésitez pas à venir en mairie ! Le personnel municipal vous accueillera et vous expliquera plus en détail les différentes actions mises en œuvre.

VIRGINIE ROUSSON VERON

Adjointe au monde associatif, culturel et sportif



SUBVENTIONS

Suite à la crise sanitaire, le travail sur les demandes de subventions pour nos associations n'a pu se faire. Nous souhaitons la mise en place d'un barème bien spécifique pour chaque association sportive ou culturelle selon différents critères.

Dès lors, elles resteront identiques pour cette année car nous constatons que pour toutes les activités associatives, « c'est une année particulière ».

ÉVÉNEMENTS FESTIFS

Nous espérons pouvoir nous retrouver lors des différentes manifestations prévues cet été. L'équipe municipale œuvre depuis plusieurs mois et vous propose différentes dates :

À VOS AGENDAS !

Samedi 19 juin

Fête de la musique

de 19 h à 23 h au cœur de Beaumont.

Vendredi 2 juillet

Festiv'été NOUVEAUTÉ

de 19 h à 23 h

une nouveauté conviviale sur le thème « **Vive les vacances** ».

Au programme, animations pour les enfants, scène musicale place du Rasset.

Les commerçants Beaumontois vous proposeront repas et boissons.

Mardi 6 juillet après-midi

Passage du Tour de France

chemin des Saviaux et route de Valence.

Vendredi 16 juillet

Feu d'artifice suivi d'une soirée musicale pour en profiter jusqu'au bout de la nuit !

Vendredi 23 juillet

Festiv'été NOUVEAUTÉ

de 19 h à 23 h

une nouveauté conviviale sur le thème « **Barbec'party** ». (mêmes modalités de fonctionnement que celui du 02 juillet).

Vendredi 13 août

Projet en cours d'élaboration d'un **marché artisanal nocturne** de 18 h 30 à 23 h au cœur du Bourg.

Les 28 et 29 août

Fête votive organisé par le Comité des fêtes.



CIMETIÈRE

L'installation de 2 nouveaux columbariums est en cours.

Le premier au centre du cimetière avec la remise aux normes du jardin du souvenir et le second, proche du columbarium des oliviers, avec un aménagement paysager et un lieu de recueillement adapté.

Des travaux sont, également prévus pour la reprise d'une dizaine de concessions pour cette année en état d'abandon.

COMITÉ DES FÊTES

LES DATES À RETENIR

Report du Corso

Les festivités pascales n'ayant pas pu se dérouler aux dates habituelles en 2020 et 2021...une **fête votive est prévue les 28 et 29 août 2021.**

Le **marché artisanal prévu le 13 juin est annulé** et on vous donne rendez-vous en 2022.



Le **19 juin le comité sera présent à la fête de la musique**, organisée par la mairie ainsi qu'au Festiv'été du 2 juillet.

Le **vide grenier** se tiendra sur la place de la salle des fêtes

le dimanche 24 octobre 2021.

Le **31 décembre**, nous espérons retrouver notre réveillon dansant de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes de Beaumont-lès-Valence. Un apéritif suivi d'un repas gastronomique avec vins, cotillons, animation musicale et soupe à l'oignon à l'aube. Ambiance assurée !

LE NOUVEAU BUREAU



Bruno Lopez



Jean-Pierre Puzenat



Étienne Creusot

LE PRÉCÉDENT BUREAU



Émile Dugois



Claude Gendron



Étienne Creusot

LES ANCIENS COMBATTANTS

DU CHANGEMENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE BEAUMONT-LÈS-VALENCE

Lors de l'assemblée générale du 16 janvier 2021, **Claude Gendron**, d'abord vice-président à partir de 1995 et président depuis 2002, remet son titre à **Jean-Pierre Puzenat**, sympathisant depuis 2015.

Emile Dugois, trésorier adjoint, puis trésorier depuis 2004, transfère sa fonction à **Bruno Lopez**, trésorier adjoint depuis 2005.

Étienne Creusot, secrétaire depuis 2002, conserve sa fonction.

Nous remercions les « anciens » de tout cœur pour avoir passé de nombreuses heures à animer l'association et souhaitons bon courage à ceux qui suivent.

Nous noterons que Claude a fêté ses 90 ans le 23 mai. Bravo à lui, toujours si souriant et vaillant.

Un nouveau bureau vraiment honoré et très fier d'occuper ces fonctions.

Nos amitiés aux membres de l'association qui sont des anciens d'Indochine, d'Algérie ou ayant participé à des opérations militaires à l'extérieur de la France (ayant le titre d'ancien combattant), de militaires en retraite, de sympathisants (service militaire en général) et épouses.

Nous espérons que ces membres seront satisfaits de la gestion de l'association par le nouveau bureau.

LES PROCHAINES CÉRÉMONIES

Hommage aux morts pour la France en Indochine le mardi 8 juin

Appel du Général De Gaulle le vendredi 18 juin

Hommage aux Harkis et supplétifs le samedi 25 septembre

(Se renseigner à l'accueil de la mairie (ou site Internet) pour connaître l'organisation et les dispositions prises suite au COVID19.

Nous invitons les beaumontois à rejoindre notre association. Ils y trouveront amitié, convivialité et bonne ambiance.

Contact : Jean-Pierre Puzenat,
Tél. : 06 87 25 58 45
jypuzenat@gmail.com



ASSOCIATION D'ÉCOLE

Ce mois de mai, une vente de fleurs des pépinières Tardieu clôture la campagne d'actions de l'association D'École, qui finance les projets pédagogiques de l'école élémentaire Pierre Mendès France. Cette année, malgré un contexte contraint, les projets ont pu prendre vie grâce à la mobilisation des équipes volontaires et surtout grâce aux parents, qui depuis la rentrée de septembre, ont fait de ces ventes successives une vraie réussite.

Le Théâtre des Collines a ainsi pu intervenir avec 10 séances pour les 11 classes, ce qui est exceptionnel. 2 séances de sophrologie ont également été réalisées pour 9 classes, et fin mai un projet d'écriture dans les arbres a été organisé au Parc de Lorient pour 2 classes. Il aura bien fallu vendre quelques bonbons, photos, sapins de Noël, chocolats de Pâques, vins, et maintenant fleurs de printemps pour arriver à boucler le budget d'un tel programme !

Vous pouvez retrouver nos actus sur Facebook sur la page

 **Decole Beaumontlesvalence**

Merci à tous et RDV à l'école aussi vite que possible...

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE



CANTON DE PORTES-LÈS-VALENCE

Après une année contraignante, pleine d'ordres et de contre-ordres, nous sommes heureux de lancer la programmation de la saison 2021/2022.

Pour ce faire nous vous attendons, pour **les inscriptions, à l'école de musique de Portes, au Centre Aragon, à partir du 15 juin, jusqu'au 8 juillet :**

- Mardi de 14 h à 18 h.
- Merc. de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Jeudi de 15 h à 19 h.

N'oubliez pas de venir avec l'information concernant le montant de votre quotient familial (CAF ou votre dernier avis d'imposition).

Nous nous sommes appliqués à être réactifs aux consignes sanitaires imposées par la pandémie. Toutefois, malgré l'effort financier consenti pour vous dédommager, nous sommes bien conscients que cette année a été perturbée et perturbante pour les petits et grands, adhérents de notre association.

Aussi, après cette longue période de privation, nous aspirons plus que jamais à partager des moments musicaux en votre compagnie.

BEAUMONT ACCUEIL

Mais quand donc se terminera cette pandémie ! Voilà plus d'un an que tout a commencé, qu'il a fallu tout réinventer ! Nous avons bien commencé l'année avec une soirée « *Vercouline* » réussie, dans une belle ambiance... Et tout s'est arrêté !

CON-FI-NES... Terminées les randos ! Nous avons dû reporter le séjour prévu à Rustrel et le repas des adhérents. Nous nous sommes contentés d'une heure de promenade dans un rayon d'un kilomètre, attestation à l'appui... Mais nous ne sommes pas restés inactifs pour autant : cinq de nos adhérentes-cousettes ont aidé à la fabrication de masques pour la municipalité, nous avons distribué 3 chèques d'une valeur chacun de 1 000 € à la Banque Alimentaire et au Secours Populaire, 1 300 € aux Restaurants du Cœur. Il s'est alors installé un partage de vidéos et de « *mots pour rire* » envoyés par les adhérents. Puis nous avons dé-confiné, repris quelques randos, passé des vacances, un peu tristes puisque différentes, moins chaleureuses. Reprise timide en septembre, confinement, déconfinement, reprise, couvre-feu, vaccins ???... Découragés ?.. NON !

Il y a tout de même des points positifs : notre CA du 1^{er} octobre a réuni 72 adhérents, une belle participation sous contrôle... sanitaire. Et quand cela a été permis, des groupes se sont constitués, par affinité, par



connaissance, qui se sont seuls mis à marcher. Et toujours un contact téléphonique, une petite visite pour que ne se distende pas le lien, que perdure la solidarité entre adhérents, soutenir les plus fragiles, les plus vulnérables qui n'ont pas souhaité reprendre. Une attention pour « *formaliser* » nos sorties rando et ne pas laisser au bord du chemin ceux qui n'avaient pas repris et qui souhaitaient rejoindre un groupe.

Cette pandémie ne nous laissera pas indemnes, nos associations vont changer, retrouverons-nous tous nos adhérents ? Quels moyens mettrons-nous en œuvre pour que ceux qui se seront arrêtés toute une année puissent reprendre sans craintes aucunes ? En grande optimiste j'ai confiance, confiance en cette équipe de guides, d'adhérents, dans cette association en qui je crois, forte de ses forces vives faites de courage, de sensibilité, de générosité, une association qui a le sens des autres. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts, plus solidaires.

Maguy Cuvelier,
Présidente de Beaumont Accueil

ASBB SAISON 2020-2021

BASKET, PLAISIRS ET... COVID-19

Le club de Basket de Beaumont (ASBB) cette saison, c'est :

- 125 licenciés ;
- 1 salarié et 1 apprenti pour encadrer l'école de Basket (nouveau pour le club) ;
- des équipes dans toutes les catégories de U7 à seniors (loisirs et compétition) ;
- des inscriptions dès 4 ans ;
- une école de Basket de 4 ans à 11 ans.

L'ASBB c'est bien sûr l'organisation de plusieurs animations et événements :

- show de présentation des équipes ;
- participation au téléthon ;
- organisation d'une soirée théâtre ;
- organisation d'une Méga Tombola.

L'ASBB c'est surtout un club familial avec une bonne ambiance et une implication des joueurs, des parents, des coachs, staff et des nombreux bénévoles qui permettent l'organisation des entraînements, des matchs, des compétitions et des différents événements.

Malheureusement, cette saison c'est aussi la crise du COVID-19, avec l'arrêt des championnats en octobre 2020, l'impossibilité d'utiliser le gymnase depuis novembre 2020 et pas d'entraînements possibles pour les seniors.

À l'heure où nous écrivons cet article, nous venons d'apprendre la confirmation que les championnats ne reprendront pas cette saison.



Nous avons fait un énorme travail pour maintenir les entraînements des mineurs en extérieur (même cet hiver), des stages pendant les vacances scolaires, en nous adaptant à toutes les consignes successives.

Nous espérons reprendre le Basket au plus vite et retrouver l'ensemble de nos licenciés, bénévoles et leurs familles en bonne santé pour une fin de saison plus festive et bien sûr pour la prochaine saison (restons optimistes).

Si vous souhaitez découvrir, faire découvrir ou reprendre une activité Basket (dès 4 ans), venez rejoindre notre club familial et convivial.

Des portes ouvertes seront organisées en septembre 2021.

AG du club fin juin (date à confirmer).

Renseignements et informations

 asbb-beaumont-les-valence26-basket.fr

 [facebook.com/ASBB26](https://www.facebook.com/ASBB26)

 basketbeaumont@gmail.com



MUSICADIX

La chorale QUINTINA de l'association MUSICADIX de Beaumont-lès-Valence poursuit son bonhomme de chemin, avec des répétitions 3 vendredis soir par mois et 3 concerts dans l'année.

Sous la direction de son chef de chœur et pianiste, Audrey Pinguet, QUINTINA continue à (se) régaler avec son nouveau répertoire de chansons, où chants classiques et anglo-saxons font bon ménage avec Goldman ou Cabrel. Cette année, le travail a porté particulièrement sur l'interprétation de Nabucco de Verdi ou Carmina Burana de Carl Orff, en alternance avec Sound of silence de Simon et Garfunkel ou Let it be des Beatles.

Le répertoire de chansons françaises se taille néanmoins la part du Lion, avec un retour de Pow



Wow (Cheyenne), de ZAZ (SI), ou Stromae (Carmen), entre autres...

Les concerts (décembre et avril) aident aux financements d'œuvres humanitaires et l'année s'achève normalement en point d'orgue avec le concert de la fête de la musique dans l'Église-Temple de Beaumont. Mais cette année, celui-ci n'aura malheureusement pas lieu, en raison de la crise sanitaire.

L'effectif de Quintina doit s'étoffer prochainement de 2 ou 3 choristes (Ténor, Sopranes ou Alto).

Si l'aventure vous tente, n'attendez pas septembre et contactez soit Philippe Archinard au 06 81 19 61 41 soit Bruno Thézier au 04 75 59 58 47 ou encore par courriel : musicadix@outlook.fr.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre chaîne

 **YouTube : tapez Musicadix**

 **Facebook : <https://www.facebook.com/MUSICADIX/>**

CLUB DES 3 RIVIÈRES

UNE ANNÉE DIFFICILE POUR LE CLUB DES 3 RIVIÈRES

Comme bon nombre d'associations, le Club des 3 rivières a dû se plier aux contraintes sanitaires imposées par ce virus « empêcheur de relations amicales ».

Au fil des mois, les activités et sorties prévues de mars à décembre 2020 ont été décalées puis annulées pour la plupart.

Une brève embellie en septembre nous a laissé espérer des jours meilleurs, elle nous a permis de nous retrouver autour d'une paëlla le 15 septembre et pour quelques parties de boules et de cartes avant le 2^e confinement fin octobre.

À plusieurs reprises le bureau (5 personnes) s'est réuni pour faire le point et donner des nouvelles des plus fragiles ou des plus isolé(e)s de nos adhérent(e)s et essayer de garder le contact (envoi de cartes de vœux fin décembre).

Par précaution, l'Assemblée Générale, prévue le 23 mars en présentiel, a été annulée. Après consultation du CA, les votes statutaires de l'AG (rapports moral et financier) ont été effectués par correspondance. Par contre, pour garder le moral, quelques activités de plein air reprennent avec l'arrivée des beaux jours, telles que les parties de boules (concours fin juin) et les marches autour de Beaumont. Pour juin et début juillet, un ou deux pique-niques et la traditionnelle paëlla de fin de saison (lieux à définir) sont prévus ?

Pour la rentrée à la mi-août 2021 le programme a été évoqué sous toute réserve que l'on puisse à nouveau se retrouver au local, lors de sorties en car ou de manifestations en salles (loto, repas etc.).



COMITÉ DE JUMELAGE

LA VIE DU JUMELAGE SOUS LE SIGNE DE L'ESPOIR

Au cœur de la crise de la Covid-19, tous les projets de l'association sont chamboulés.

Notre Assemblée Générale a quand même eu lieu le 5 mars 2021, ce qui a permis de souligner l'éventail de nos actions et de nos projets.

Toutes les dispositions étaient soumises au vote de l'assistance, elles ont été approuvées à l'unanimité.

Un nouveau bureau sera prochainement constitué en renouvelant quelques postes notamment celui de la présidence.

Dans le cadre du bilan moral et malgré le contexte sanitaire, le président évoquait l'adaptation de l'association face à cette crise, ceci grâce aux moyens de communication, principalement le site de l'association, qui permet de maintenir les liens locaux et ceux avec les correspondants des communes jumelées.

L'agenda des activités locales était présenté, aussi bien dans le cadre des animations (Téléthon, organisation d'un loto, d'un vide-grenier, forum des associations, etc.) que des activités annexes (cours de danses en ligne, cours d'italien et constructeurs de char).

Les perspectives des rencontres avec nos communes jumelées étaient précisées :

- Le voyage en Suisse programmé au mois de mai 2021 est actuellement reporté au deuxième semestre ou en 2022 !
- Les échanges avec l'Italie sont en attente, ils concernent les étudiants, l'organisation et l'agenda sont sous la responsabilité du collègue Marcelle Rivier en relation avec le collège italien.

En cette circonstance exceptionnelle liée à la pandémie, l'ultime priorité c'est la santé de tous, il est crucial de prendre toutes les précautions afin de se préserver mutuellement dans le respect des consignes.

René Brès

Ci-dessous, le lien pour l'accès au PV de l'A.G. 2021

<http://www.jumelage-beaumont.com/node/432>



Accueil d'une délégation Suisse



Les collégiens en Italie



L'ASSOCIATION BEAUMONTOISE EMAHO FIDÈLE AU POSTE

2020 fut un cap exigeant à tenir, tant pour les adhérents et les administrateurs que pour les intervenants de l'association. Une adaptabilité permanente et une grande réactivité ont permis à EMAHO de passer les vagues même les plus complexes.

L'association a pu expérimenter un bel esprit de solidarité et voir combien les liens humains peuvent être efficaces malgré les distances.

Pascale, Sandra et Claire sont heureuses d'avoir été capables de tenir la voile et de poursuivre la plupart de leurs activités et pratiques régulières (Yoga, Méditation adultes et enfants) en présentiel et/ou visioconférences, avec constance, dans une bonne humeur communicative et avec une sécurité sanitaire si bien rodée qu'elle passe presque inaperçue.

EMAHO a tenu ses promesses et a pu tester en pleine situation de crise sanitaire, les bienfaits et l'efficacité des pratiques proposées, mises en action !

Un grand Merci à toutes et à tous de vos soutiens et persévérances !

Les intervenantes d'EMAHO sont ravies de pouvoir vous proposer aujourd'hui tout un panel d'activités pour **remédier aux problèmes de stress, émotions douloureuses, prévention de la rechute dépressive, entretien ou développement d'une bonne santé corporelle et**

émotionnelle et ce, pour les petits comme pour les grands (de 5 à 99 ans !).

- Cours de Hatha Yoga (7 groupes par semaine) avec Pascale Fayolle Lambert (Kinésithérapeute et enseignante de Yoga).
- Cours de Méditation (4 groupes par semaine) avec Claire Hébré (Psychothérapeute spécialisée en Médecine Traditionnelle Chinoise et enseignante de méditation qualifiée).
- Cycles Mindfulness/ MBSR- MBCT méditation de pleine Conscience adulte (réduction du stress, prévention de la rechute dépressive) avec Sandra Debayle (Infirmière DE et enseignante certifiée Eline Snel et ACT, MBSR et MBCT).
- Cycles Mindfulness cycles enfants et ados Eline Snel (avec Sandra Debayle (Infirmière DE et enseignante certifiée Eline Snel et ACT, MBSR et MBCT).
- Créa & PhiloZen/Ateliers apprentis Philo et créatifs pour les 5 à 8 ans avec Soizic Ferré (enseignante en collège).
- Retisser les liens naturels et conscients avec le Vivant (Chamanisme) avec Liliane Van Der Velde (Femme Médecine renommée, conférencière, formatrice et fondatrice de l'École NCC, écrivaine avec le Dr Chambon sur la psychologie et le Chamanisme) et Virginie Imaya (Photographe, artiste, musicienne et femme médecine).

Tous les intervenants EMAHO sont des professionnels sérieux et expérimentés, certifiés et consciencieux, qui vous accompagnent avec respect et bienveillance. Leur joie de vivre est une grande source de motivation !

Inscriptions 2021-2022 (depuis mai 2021) : **ATTENTION places limitées et de nombreuses demandes chaque année.**



TENNIS CLUB DE BEAUMONT-LÈS-VALENCE

FEUILLE DE... COURT

Au TENNIS CLUB la vie continue... Même si c'est un sport extérieur et qu'il est possible de le pratiquer en simple ou en double, même si nos joueurs ne sont pas lésés car l'école de tennis continue à fonctionner, il a fallu revoir l'organisation au niveau de la compétition compte tenu des directives sanitaires et autres protocoles. Les compétitions interclubs (dont les championnats de printemps) ont été déprogrammées, et le club, à l'initiative de son moniteur a décidé de compenser ce manque en organisant en interne des rencontres officielles par équipes de 2 (simples et double).

Ces rencontres en gestion libre permettent à chacun d'enregistrer ses performances et de rendre plus motivantes les parties amicales. Le rendez-vous du jeudi après-midi de nos plus anciens, très performants, en parties doubles reste toujours d'actualité. Le tennis est un des sports dont la pratique est possible de 7 à 77 ans (voir plus) et particulièrement agréable lorsque les premiers rayons du soleil : un bol d'oxygène dans les circonstances actuelles ! c'est dans cet esprit que nous aborderons l'été où il faudra innover et où le sport tiendra toute sa place avec la licence « liberté » qui sera une licence découverte ETE.

Si vous voulez pratiquer le tennis en loisir ou prendre des cours ou faire de la compétition, obtenir des informations.

N'hésitez pas à prendre contact :
C. SCHOCKMEL (Présidente) **06 83 55 03 41**
Y. ROSSARD (Enseignant BE) **06 85 13 56 23**
tennisblv@free.fr



TIR SPORTIF

Le samedi 27 février 2021, le stand de tir de Beaumont-lès-Valence a eu l'honneur de recevoir **Jade Bordet**, championne d'Europe et du Monde à la carabine. Pour encadrer le stage espoirs jeunes de la région organisé par la ligue Dauphiné-Savoie.

La licenciée d'Annemasse a gentiment répondu présente à la demande de Messieurs **Jean-Louis Astic**, président de la ligue Dauphiné-Savoie et **Didier Rosset**, président du Tir Sportif Beaumontois pour venir relancer la saison sportive d'été.

Les 5 meilleurs tireuses et tireurs de la ligue étaient présents pour commencer à préparer les championnats de France qui auront "normalement" lieu au mois de juillet. Sur la photo **Jade** est la deuxième en partant de la gauche, **Luanne Morand** et **Lisa Bouchet** (Tir Sportif Beaumont-lès-Valence), **Davail Tom** et **Camille Jean-maire** (CTS Bourg-lès-Valence), **Lavigne Éloïse** (CTS Montélimar).

Le rôle de la championne au cours de ce stage était de mettre en application sa formation d'entraîneur et de redonner un peu de motivation aux jeunes de la ligue dans la période actuelle.

FONCTIONNEMENT DU CLUB POUR LES LICENCIÉS DEPUIS LE DEUXIÈME CONFINEMENT

En application des directives gouvernementales qui autorisent les clubs de tir à reprendre leurs activités, mais

uniquement dans les stands ouverts ou semi-ouverts, dans le respect strict des protocoles sanitaires :

- Les stands 10 m et 25 m sont fermés.
- Bar et hall d'accueil fermés (pas de rassemblement).

OUVERTURE DU STAND 50 m (découvert) 10 postes uniquement.

- Les réservations sont gérées par internet et surveillées.
- Une personne de permanence au club gère les entrées et sorties en fonction des demandes.
- Calibres autorisés : 22 Lr avec possibilité d'installer 3 cibles à 25 m pour le pistolet.

HORAIRES (1 h par personne et par semaine) :

- Le vendredi 14, 15, et 16 h.
- Le samedi 14, 15, et 16 h.
- Le dimanche 10 et 11 h.

Ces horaires pourront évoluer plus tard.



ENTENTE SPORTIVE BEAUMONTELEGER



La saison 2020-2021 avait débuté avec un effectif seniors en très nette augmentation, ce qui a permis d'engager 3 équipes en championnat. Les premiers résultats étaient à la hauteur des espérances : les seniors sont éliminés au 3^e tour de la coupe de France par Seyssins et les U18 en coupe Gambardella en se faisant sortir par le Puy en Velay. Avec la mise en place d'un responsable technique pour toutes les catégories, des éducateurs en nombre dont plusieurs sont issus des équipes seniors et des effectifs en progression, la saison 2020-2021 se présentait bien.

Malheureusement, l'arrivée fin octobre de la 2^e vague du Covid-19 a conduit à la suspension de toutes les compétitions jeunes et seniors. Depuis, nous essayons de maintenir le lien entre le club et les joueurs : chaque lundi soir, nous proposons un show Facebook avec des personnalités sportives de haut niveau. Les jeunes ont pu reprendre les entraînements à la mi-décembre. Les compétitions sont définitivement arrêtées

pour cette saison depuis le 24 mars qui sera une saison blanche sans aucune montée ni descente.

L'aspect financier est le point le plus délicat. Notre club a 3 sources principales de revenus : les cotisations de ses adhérents, les manifestations et les sponsors/mécénat/subventions. Par rapport à d'autres clubs, nous n'avons pas de salariés mais cela ne nous immunise pas des conséquences de la crise sanitaire et de la crise économique qui aura un impact sur nos différents partenaires. En ce qui concerne les manifestations, nous avons dû annuler, le loto de novembre et celui de février ainsi que les stages multisports de juillet, octobre et avril.

Malgré ces difficultés, l'ensemble des dirigeants, éducateurs et joueurs de l'ESB sont prêts à relever le défi ! Espérons...





MJC

ACTIVITÉS SOCIO CULTURELLES

Cette crise sanitaire, comme dans de nombreuses autres structures et établissements, a un impact très important sur la MJC.

Après les mesures successives, une grande majorité de nos activités sont à l'arrêt.

Chez les adultes, certains cours de gym ont pu être proposés en visio.

Du côté des enfants, seules les activités culturelles ont pu continuer, en l'occurrence le Théâtre et la Poterie.

Nous espérons comme tous, une évolution favorable de cette crise sur tous les aspects.

ÉVÉNEMENTS 2020 ET 2021

Comme l'an passé, très peu de nos événements habituels pourront être maintenus cette année.

Pour rappel, en 2020, seuls le Loto et La Beaumontoise ont pu avoir lieu.

Malgré les conditions que nous connaissons, ces deux événements se sont très bien passés.

L'édition 2020 de la Beaumontoise a réuni plus de coureurs que celle de 2019.

Nous tenions encore à remercier tous les acteurs de ces événements.

En 2021, nous avons dû annuler certains de nos événements du premier semestre (Carnaval, Concert des P'tites Oreilles, Karaoké etc.).

Si la situation évolue favorablement, nous espérons pouvoir organiser la Fête de la MJC, le samedi 12 juin. Une fête différente de celles dont nous avons l'habitude, avec l'espoir de nous retrouver, bénévoles, intervenants, adhérents et permanents.

Si les conditions nous le permettent également, le loto sera reporté au 25 septembre.

La Beaumontoise quant à elle, est prévue au samedi 9 octobre.

ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de loisirs a toujours pu fonctionner, et accueillir les enfants dans le respect des différents protocoles mis en place.

Seules les vacances d'automne ont été interrompues par précaution, en raison d'un cas confirmé à la Covid au niveau de l'encadrement.

Les accueils de Noël, d'Hiver et des Mercredis se sont déroulés normalement, et nous en espérons de même pour les prochaines périodes.

Pour rappel, en cette période de crise sanitaire, l'accueil au public reste fermé.

Pour nous contacter, n'hésitez pas à privilégier les demandes par mail, à l'adresse suivante :

mjc-beaumont.infos@orange.fr

VÉORE XV

CLUB DE RUGBY INTERCOMMUNAL

Accédant à la Fédérale 2 pour la première fois de son histoire, Véore XV, a fait le dos rond face aux deux cadors de la poule, St-Jean et Grasse, et, est parvenu à conquérir deux victoires dont une à l'extérieur sur cinq matchs joués. Ces résultats prometteurs lui ont permis d'être classé en milieu de tableau à la septième place. En raison de la crise sanitaire, la fédération a déclaré l'arrêt des compétitions et une saison blanche. Cette décision a donc amené les clubs à préparer la saison prochaine. Le staff et le président JC Mallo ont recruté un nouvel entraîneur Ghislain Agniel pour épauler Guillaume Martin pour la première, Marco Chaléat et Abdel Hamzaoui coachant l'équipe 2, équipe qui avait déjà engrangé trois victoires.

Souhaitons que de vrais entraînements permettront de préparer sérieusement la saison 2021-2022 et de faire honneur aux nouvelles installations du stade Coullaud de Portes-lès-Valence.

- Chez les jeunes, les tournois sont aussi suspendus, mais les présences aux entraînements sans contacts sont nombreuses dans toutes les catégories d'âge. Tous ayant l'envie de s'aérer, de retrouver le terrain, les copains ou copines et leurs éducateurs.
- Pour les nouvelles vocations ou essais, n'hésitez pas à contacter Isabelle Goze ou Jocelyne Grand.



Le Vice Président Patrick Devic avec les deux tandems d'entraîneurs



FRANCK BAYLE
Conseiller Municipal environnement
et développement durable.

Développement durable



L'HOMME A BESOIN D'ÉNERGIE

L'énergie est un concept qui remonte à l'Antiquité. Historiquement, la première énergie maîtrisée par l'Homme est l'énergie musculaire, de lui-même, ou d'animaux domestiqués. En parallèle, la découverte du feu a constitué une source d'énergie complémentaire, une énergie de combustion. De nos jours, de nombreuses autres énergies sont connues et employées pour répondre aux besoins énergétiques toujours plus grands de l'Homme.



L'ÉNERGIE DISPONIBLE SUR TERRE EST LIMITÉE

La taille de l'univers observable est estimée à 46 milliards d'années-lumière soit environ 4.10^{23} kms (4 suivi de 23 zéros). C'est une valeur minimale car nous ne pouvons pas voir au-delà. Dans cet univers observable, il existe environ 2 000 milliards de galaxies, chacune d'entre elles comportant quelques centaines de milliards d'étoiles. Potentiellement, la vie telle qu'on la connaît, pourrait donc être présente sur un grand nombre de planètes. Les ressources de la Terre étant limitées, il serait théoriquement envisageable de coloniser une autre planète semblable à la Terre dès que les ressources de celle-ci s'amenuiseront. La planète la plus proche qui semble remplir ces conditions est à environ 14 années-lumière de la Terre. Avec la vitesse des engins spatiaux actuels (de l'ordre de 30 000 km/h), il faudrait environ 150 ans pour l'atteindre.

5 extinctions massives ont déjà eu lieu dans le passé et beaucoup de chercheurs tirent la sonnette d'alarme quant à ce qu'ils appellent « *la 6^e extinction de masse* », qui serait caractérisée par un anéantissement biologique car les espèces de vertébrés sont en train de diminuer fortement sur Terre.

À la différence des 5 extinctions massives, l'extinction de masse humaine est causée comme son nom l'indique par **l'humain et non par des causes extérieures** comme les précédentes extinctions.

La prise de conscience par la fin possible de la planète et de ses ressources amène à s'interroger sur les contraintes en termes de rareté des ressources et de capacités d'absorption de l'environnement.



L'ÉNERGIE DISPONIBLE

Les énergies disponibles sont les ressources fossiles et fissiles, la biomasse, le soleil, le vent, les retenues d'eau, les marées et les courants sous-marins.

RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE	DURÉE DE FORMATION	DURÉE ESTIMÉE D'EXPLOITATION DES RÉSERVES
Charbon	Des dizaines millions d'années	140 à 200 ans
Pétrole	Des dizaines millions d'années	40 à 70 ans
Gaz naturel	Des dizaines millions d'années	Environ 60 ans
Uranium	Environ 100 millions d'années	Environ 100 ans
Soleil	Environ 100 millions d'années	5 milliards d'années environ

Nous venons donc de voir que d'une part, le besoin énergétique de l'homme augmente de façon drastique mais que les énergies primaires disponibles sur Terre vont s'amenuiser à court terme. Est-il vraiment raisonnable de continuer ainsi ? Nous ne le pensons pas, le tout étant de savoir maintenant quelle stratégie peut-on mettre en place pour éviter le pire ? Tout d'abord, regardons de quoi est constitué le pire.



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Un fait indéniable est l'augmentation de la température au niveau du globe terrestre. Aujourd'hui, la question ne se pose plus de savoir si cet état de fait est vrai ou pas. La question qui reste en suspens est que cette augmentation de température soit d'origine anthropique. En 1^{er} lieu, examinons les causes naturelles potentielles :

- **Déplacements des continents** à la surface de la Terre.
- **Éruptions volcaniques** peuvent projeter des quantités très importantes de particules très fines de gaz et de cendres.
- **Variations de l'activité solaire**
L'activité solaire montre des irrégularités et il est donc logique de penser que cela peut avoir une influence sur la température terrestre.
- **Irrégularités de l'orbite terrestre**

Une des causes des variations climatiques, peut-être la mieux assurée et dont le caractère est le plus rigoureux, est liée à l'orbite terrestre ou, plus exactement aux irrégularités du déplacement de la terre sur cette orbite.

À ce jour, nous ne savons pas vraiment démontrer laquelle de ces 2 interprétations est la bonne. Pour la 1^{re}, il faudrait attendre l'an 2 100 pour vérifier si la prévision est correcte. Le problème est que l'on n'aura plus beaucoup de moyens pour revenir en arrière. La 2^e est plus intéressante de ce point de vue car on va vite savoir (- 30 ans) si elle est correcte ou non. Si l'on revient sur l'interprétation des 4 cas possibles lorsque l'on affirme des choses graves, l'affirmation ici serait :

« Le réchauffement climatique est d'origine anthropique ».

Il paraît alors raisonnable de considérer que l'erreur à minimiser consiste à dire que le réchauffement climatique n'est pas d'origine anthropique alors que c'est bien le cas.



Quelles sont les actions que l'on peut mettre en place?



La planète sur laquelle nous vivons existe depuis plus de 4 milliards d'années. Avec l'évolution technologique du 20^e siècle qui est donc extrêmement récente, la pollution lumineuse ne fait qu'augmenter. L'éclairage public, au niveau d'une commune, en est un des facteurs prépondérants.

Quelques chiffres :

- 10 millions de points lumineux en France.
- 33 points lumineux en moyenne par km².
- 9,30 € / habitant / an.
- Entre 3 100 et 4 100 heures de fonctionnement par an (1 an = 8 760 heures).
- 45 % des luminaires du parc français ont plus de 25 ans !
- Consommation = 56 milliards de kWh.
- Émission de 85 000 tonnes de CO² par an.

Réduire les nuisances lumineuses tout en assurant la sécurité des usagers, tel est le dilemme qui se pose à nous. Le contrôle du respect des dispositions prévues par les différents décrets/arrêtés déjà émis relève de la compétence du maire mais est bien l'affaire de tous. Bien sûr, la loi impose déjà des restrictions comme l'arrêté du 27 décembre 2018 qui impose des mesures de protection interdisant notamment, à partir janvier 2025, les éclairages trop orientés vers le ciel. L'éclairage public de Beaumont-lès-Valence est géré par Valence Romans Agglo mais c'est la mairie qui propose la stratégie tout en respectant les directives étatiques.

La puissance moyenne consommée sur Beaumont-lès-Valence est de **103 kW pour 821 points lumineux.**



LES COMPOSTEURS COLLECTIFS

Le compost, c'est tout un art !

Et c'est surtout un procédé doublement gagnant :

en compostant ses déchets organiques, on réduit fortement le volume de déchets à traiter et on obtient un amendement naturel de qualité pour les sols, exempt de produits chimiques. Si vous n'avez pas de jardin / la place / le temps / la main verte, vous pouvez inciter votre voisinage à mettre en place un compostage collectif !

Le 1^{er} intérêt du compost est celui de réduire le volume des poubelles. En effet, le volume des déchets que nous produisons tous chaque année est hallucinant. Saviez-vous qu'en France on produit par an et par habitant 360 kg de poubelle dont 70 kg de déchets organiques ? Les déchets organiques sont l'ensemble des déchets pouvant être dégradés par des micro-organismes. On y trouve des légumes et restes alimentaires, des produits animaux : sang, viande, lait... des déchets de jardinage : herbe coupée, restes d'élagage... et des boues provenant du processus de recyclage des eaux usées.

Les réduire participe à diminuer la quantité de déchets traités par la filière classique d'incinération qui reste le mode d'élimination des déchets le plus important en France puisque 35 % des déchets sont éliminés de cette manière. En mettant en place des composteurs collectifs dans notre ville, vous :

- Faites des économies, car le coût de traitement de ces matières organiques s'élève à 50 € la tonne. Rapporté à un quartier, voire à une agglomération, ceci représente vite des sommes importantes pouvant être économisées au profit de la collectivité. Par ailleurs, en compostant, vous produisez de l'engrais gratuitement.
- Créez du lien social car en apportant les déchets au composteur vous y retrouvez vos voisins et animez votre quartier. Par ailleurs, mettre en place un composteur a une fonction pédagogique autant pour les enfants que pour les adultes.
- Participez à réduire votre empreinte écologique grâce à la réduction du volume des déchets à transporter et à traiter. Les déchets apportés au composteur une fois valorisés se transforment en engrais naturel que les foyers peuvent utiliser directement pour leurs plantations.



FAVORISER LE « CONSOMMEZ LOCAL »

Non aux fraises espagnoles !

Tel pourrait être le slogan scandé par les « locavores ». Ce terme a été créé pour qualifier les consommateurs privilégiant l'achat de produits alimentaires locaux, c'est-à-dire produits, distribués et consommés dans un rayon géographique restreint. Au travers d'une alimentation locale, **les consommateurs sont également à la recherche de produits qui ont « un bon goût »**. Deux critères permettent d'expliquer ces qualités gustatives supérieures : d'une part, la plus grande fraîcheur des produits et, d'autre part, des modes de production perçus comme moins intensifs. La fraîcheur des produits locaux est assurée par la proximité géographique, le respect des saisons, la réduction du nombre d'intermédiaires et du nombre de manipulations.

Il existe différentes formes de circuit court de distribution des produits locaux :

- **Vente à la ferme directement** sur l'exploitation du producteur ou par le producteur sur les marchés locaux, les foires...
- **Points de vente collectifs**, structure commune à plusieurs agriculteurs qui se relaient pour vendre leurs produits.
- **La vente organisée ou « vente au panier »** avec les AMAPs (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Cela consiste à acheter à l'avance des « paniers » hebdomadaires de produits qui changent en fonction des saisons et de la production.
- **Commerces de proximité** (épicerie, boucherie, boulangerie, ...), Grande distribution (marque « petits producteurs », ...).
- **Vente à distance** (commandes groupées par internet, tournées de producteurs...)
- **Restauration hors domicile, collective** (cantines, restaurants d'entreprise), faisant appel à des fournisseurs locaux.
- **Restauration traditionnelle** en approvisionnement direct.



On parle de tri sélectif des déchets pour désigner l'action qui vise à trier les déchets selon leur nature. Les déchets recyclables les plus courants sont le papier, le verre, le carton, les piles et encore les plastiques et les métaux. Le but du tri sélectif est de permettre à ces déchets d'accéder à une autre étape de leur durée de vie. Il s'agit ainsi de recycler les déchets ainsi triés puis collectés, afin de réduire le nombre de déchets incinérés, stockés ou encore abandonnés. Le but est de faire rentrer ces déchets dans un cercle vertueux qui vise à les valoriser. L'impact des déchets sur l'environnement est un problème réel qu'il faut prendre en considération. En effet, il est impossible de continuer à stocker les déchets aux quatre coins de la planète, impossible de laisser des matières toxiques dans la nature, impossible également de se retrouver avec des décharges à ciel ouvert à deux pas de chez soi. C'est pourquoi le tri sélectif est important. Il permet la collecte des déchets selon leur nature. Ainsi collectés, les déchets en question peuvent suivre un parcours de recyclage qui leur est propre et permet souvent de leur donner une nouvelle vie. Le but : diminuer la quantité de déchets. À la maison, le tri est possible directement chez soi. Avec des poubelles adaptées, les produits peuvent être triés plus facilement.



L'énergie fournie par le soleil va durer encore environ 5 milliards d'années. **C'est une énergie gratuite et renouvelable.**

Le terme « *photovoltaïque* » souvent abrégé par le sigle « PV », a été formé à partir des mots « *photo* » un mot grec signifiant lumière et « *Volta* » le nom du physicien italien Alessandro Volta qui a inventé la pile électrochimique en 1800. L'effet photovoltaïque est la conversion directe de l'énergie solaire en électricité. C'est une énergie renouvelable à 94,7 %. Les inconvénients sont les difficultés de stockage, une dépendance vis-à-vis de l'ensoleillement, une totale autonomie pas encore disponible, des rendements encore faibles, une durée de vie limitée et un recyclage difficile en fin de vie. On peut affirmer que l'énergie solaire est écologique, que les panneaux photovoltaïques sont fiables, que leur prix baisse régulièrement, que c'est une énergie pratiquement inépuisable.



Capter l'eau de pluie et la stocker est une pratique qui remonte aux civilisations préromaines. Cependant dans nos sociétés industrielles, cette pratique a quasiment disparu depuis l'apparition des réseaux d'eau potable. Face à une consommation d'eau toujours croissante, et surtout face à un enjeu écologique inquiétant, il devient nécessaire de trouver des solutions alternatives visant à réduire la consommation d'eau potable, comme la récupération d'eau de pluie. Certains usages de l'eau ne nécessitent pas toujours une qualité d'eau potable. Sur les 250 litres d'eau potable que nous utilisons par personne et chaque jour, seulement 7 % correspondent à nos besoins pour la boisson et l'alimentation. C'est pourquoi, la récupération des eaux pluviales pour certains usages intérieurs et extérieurs ne nécessitant pas d'eau potable (arrosage des espaces verts, potagers, fleurs, lavage de voiture, chasse d'eau des toilettes, lavage de sols, ...) est une excellente solution de substitution. L'eau de pluie est de bonne qualité mais elle se dégrade en ruisselant sur des surfaces imperméabilisées et contaminées par divers polluants. Il est donc intéressant de valoriser cette eau et de l'utiliser avant qu'elle ne soit polluée, dès la descente des toitures.



Face à la pression urbaine, au bétonnage des villes, à l'effritement du lien social et des valeurs, de nouveaux jardins proposent des lieux à la croisée des chemins. Bien qu'ils soient tous différents par leur forme, leurs objectifs, le public accueilli, leur implantation ou leur dimension, ils partagent certains principes : ce sont des jardins partagés, éducatifs et respectueux de l'environnement. Un jardin partagé est un jardin qui se conçoit, se construit, se cultive à plusieurs. Il offre à chacun la possibilité de travailler à une réalisation commune. Il suppose une concertation et une coopération entre les jardiniers et les partenaires éventuels, et ceci dans la durée. Un jardin respectueux de l'environnement est un lieu où l'homme et la nature dialoguent.

Ces jardins partagés et écologiques jouent un rôle d'apprentissage primordial. Certains jardins font d'ailleurs de la pédagogie leur objectif principal. Le jardin fournit en effet un cadre épanouissant pour découvrir, écouter, échanger, expérimenter, prendre des initiatives, devenir plus autonome. Les jardiniers y construisent des projets collectifs où ils prennent plaisir à faire ensemble, où ils apprennent à partager des responsabilités et à s'entraider.



Le maintien du développement et de l'attractivité de la région Auvergne Rhône-Alpes est dépendant de la disponibilité et de la qualité de l'eau, de l'air et du sol. Plus encore, la préservation de ces ressources peut être un levier de performance et de croissance pour les entreprises. Cependant, les tendances actuellement à l'œuvre à l'échelle régionale et globale dans un contexte de changement climatique, fragilisent ces trois supports de la vie et des activités, et remettent en cause le développement harmonieux et équilibré à long terme de cette région :

- L'imperméabilisation des sols menace les terres agricoles et les milieux naturels, alors même que des friches industrielles pourraient être davantage valorisées et que des logements ou équipements économiques vacants pourraient être plus souvent utilisés.
- De même, la question de la disponibilité de la ressource en eau se pose avec acuité, notamment du fait du changement climatique et d'une demande toujours accrue. Les épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents, et la qualité chimique et biologique de l'ensemble des masses d'eau, en dépit de son amélioration tendancielle, n'est pas assurée partout.
- Les épisodes de pollution de l'air sont de plus en plus fréquents, en particulier dans les grandes agglomérations, les vallées alpines et la vallée du Rhône. Les seuils limites d'exposition de la population aux polluants sont régulièrement dépassés, alors que la pollution de l'air est à l'origine de 48 000 décès prématurés par an en France. Tout comme la pollution des sols ou de l'eau, la qualité de l'air relève d'enjeux de santé publique.

Il y a donc urgence à rassembler les initiatives et à renouveler les ambitions sur ces trois domaines, afin de répondre aux attentes de plus en plus fortes de nos concitoyens. Dans cette perspective, la stratégie Eau/Air/Sol fixe un cap pour orienter, dans la durée, l'action de l'État et de ses opérateurs, dans leurs postures d'accompagnateurs, de facilitateurs et aussi de contrôleurs, à l'échelle régionale comme départementale.



MICHEL MARTIN
Premier adjoint
chargé de la communication



NOTRE VISION DE LA COMMUNICATION

L'un des axes de notre programme est une grande proximité avec la population Beaumontoise.

Nous voulons un contact direct et réactif afin d'informer sur l'actualité Communale, les événements importants et favoriser ainsi l'engagement citoyen et la participation du plus grand nombre à la dynamique de la Commune.

La communication entre municipalité et administrés doit être possible dans les deux sens et nous avons engagé un travail visant à renforcer et moderniser nos capacités de communication dans cet objectif.

Delphine, notre chargée de communication, veille au quotidien à la meilleure réactivité d'information sur le site internet et la page Facebook de la Mairie.

Un numéro de téléphone d'astreinte - 07 77 95 44 74 (disponible sur le site internet Mairie et facebook en publication épinglée) permet à chacun, depuis juillet 2020, de pouvoir joindre un adjoint à tous moments 24h/24.

Des commissions et groupes de travail publics sont désormais engagés sur différents thèmes.

La Municipalité est active et partenaire dans les relations avec la presse afin de fournir une actualité pertinente et de qualité.

Catherine et Corinne, à l'accueil Mairie, assurent la transmission interne des questions et appels téléphoniques afin que l'élu compétent vous contacte dans les meilleurs délais pour répondre à vos questions ou demandes. L'ensemble des élus met un point d'honneur à rester disponible pour tous, au téléphone ou pour vous recevoir en Mairie.

Un double panneau lumineux d'information en direct sur les événements importants va être mis en place, en bordure de la route de Valence et lisible depuis la zone commerciale des pins.

Nous avons dû nous consacrer en priorité à la remise en état des points urgents de la commune et nous allons, dès à présent, mettre l'accent sur des aspects davantage visibles.

Nous voulons une dynamique Beaumontoise forte. Sans communication il n'y a pas de collectivité, seulement des gens isolés.



APPEL AUX BEAUMONTOIS.

PHOTOGRAPHIEZ BEAUMONT-LES-VALENCE

POUR ILLUSTRER LES PROCHAINES COUVERTURES DE L'ÉCHO BEAUMONTOIS. ENVOYEZ VOS PHOTOS DE LA COMMUNE ET VOS COORDONNÉES :

communication@beaumontlesvalence.fr

JUIN 2021

Du 1^{er} au 28

Exposition de peinture YaOMa

Odile DUSSERT - Hall de la mairie.

Mardi 8

Journée nationale aux morts
pour la France en Indochine.

Du 8 au 12

Fête de la MJC.

Vendredi 18

81^e anniversaire
de l'appel du 18 juin 1940

Samedi 19

Fête de la musique - Place Notre Dame et Place de la mairie - 19 h.



Dimanche 20

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

RÉGIONALES - Salle des fêtes !

Dimanche 27

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

RÉGIONALES - Salle des fêtes !

JUILLET 2021

Du 1^{er} au 30

Exposition de peinture

Sylvie Bault - Hall de la mairie.

Jeudi 1^{er}

Journée SOLIHA avec le CCAS
sur le thème du social et de l'aide aux personnes séniors - Salle des fêtes.

Vendredi 2

Festivités dans le cœur du Bourg
Municipalité - 19 h.

Vendredi 16

Feu d'artifice, soirée musicale

Espace Charles de Gaulle - Salle des fêtes - 19 h.



Vendredi 23

Festivités dans le cœur du Bourg

Municipalité, 19 h.

AOÛT 2021

Dimanche 15

Vide grenier, comité de jumelage

Parking de la salle des fêtes.

Du 07 au 14

Course cycliste "Biking Man"

Parking de la salle des fêtes.

28 et 29 août

Fête votive - Comité des fêtes.

SEPTEMBRE

Du 1^{er} au 29

Exposition de peinture

Roseline Gregoire - Hall de la mairie.

Vendredi 3

Forum des associations

Salle des fêtes - 17 h.



Samedi 11

Soirée country - Salle des fêtes.

Samedi 25

Loto - MJC - Salle des fêtes.

OCTOBRE

Du 1^{er} au 28

Exposition d'objets de décoration et peinture

Sao et Fabienne - Hall de la mairie.

Samedi 2

Cabaret du comité de jumelage

Salle des fêtes.

Samedi 9

Course la Beaumontoise - MJC

Domaine de Lorient.

Du 11 au 15

Bourse aux vêtements d'hiver

Association familiale - Salle des fêtes.

Vendredi 15

Observation publique des étoiles

Les pléiades - 18 h - Parvis de la salle des fêtes.

Samedi 23

Belote - Club des 3 rivières

Salle des fêtes.

Dimanche 24

Vide grenier - Comité des fêtes

Parking de la salle des fêtes.

Samedi 30

Soirée Halloween

Association d'école - Salle des fêtes.

NOVEMBRE

Du 2 au 26

Exposition photos

Jean-Pierre Persenda - Hall de la mairie.

Samedi 6

Loto - Amicale boules - Salle des fêtes.

Dimanche 14

Braderie aux jouets et aux sports

MJC - Salle des fêtes.

Samedi 20

Soirée théâtre - Beaumont Accueil

Salle des fêtes.

Vendredi 26

Téléthon - Comité de jumelage

Salle des fêtes.

Samedi 27

Loto - Foot ensemble Beaumonteleger

Salle des fêtes.

Lundi 29

Don du sang - Salle des fêtes.

de 15 h à 19 h.

DU CÔTÉ DE NOS SAPEURS-POMPIERS...



LA NOUVELLE CASERNE

Initié en novembre 2015, le projet de la nouvelle caserne avance pas à pas. Le 19 mars dernier l'avant-projet détaillé nous a été transmis. À l'heure où ce bulletin « l'écho Beaumontois » arrive chez vous, le permis de construire est en cours d'instruction. Une bonne nouvelle qui augure un début des travaux avant la fin de l'année. La prochaine revue nous permettra de partager sur ce projet qui fait l'unanimité au sein de la caserne.



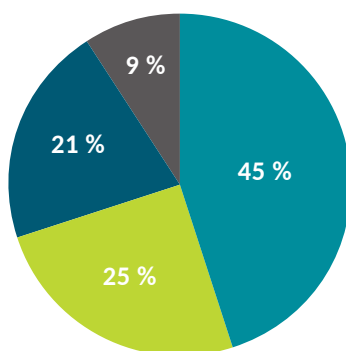
JOURNÉE PORTE OUVERTE

Notre cérémonie annuelle de remise de diplômes, de grades et de médailles n'ayant pu se tenir le 6 décembre dernier du fait du contexte sanitaire, nous avons décidé de la reporter au **samedi 12 juin prochain**. Le 12 juin étant la journée nationale des sapeurs-pompiers, nous organiserons **une journée porte ouverte sur le site de l'école primaire de Montéléger**. Des Ateliers pratiques sur les

thèmes du secours à la personne et de l'incendie vous seront proposés ainsi que la visite des véhicules du centre. La cérémonie protocolaire aura lieu à 10 h 30 dans la cour de l'école. L'occasion pour nous d'inaugurer le tout premier drapeau du centre et de mettre en valeur nos pompiers. Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de vous accueillir nombreux.

BILAN OPÉRATIONNEL 2020

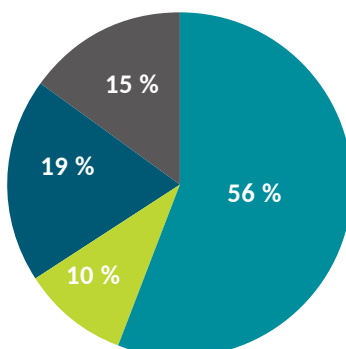
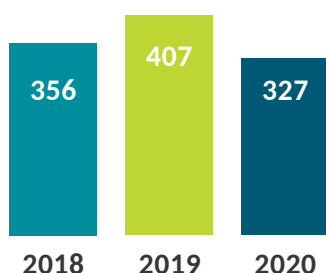
2020 s'est achevée avec une légère diminution du nombre des interventions principalement due au confinement du mois de mars. Malgré tout, la moyenne sur trois ans, est d'une intervention par jour pour notre centre de secours.



LOCALISATION DES INTERVENTIONS

- Beaumont-lès-Valence
- Montéléger
- Communes limitrophes
- Autres

ÉVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL D'INTERVENTIONS



TYPOLOGIE D'INTERVENTIONS

- Secours à la personne
- Accident voie publique
- Incendie
- Divers



QU'EST-CE QU'UN EDPM ?

Véhicule sans place assise, conçu et construit pour le déplacement d'une seule personne et dépourvu de tout aménagement spécial destiné au transport de marchandises, équipé d'un moteur non thermique ou d'une assistance km/h. Il peut comporter des accessoires, comme un panier ou une sacoche de petite taille.

- La conduite d'un EDPM est **interdite à toute personne de moins de 12 ans**.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- **Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égales à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.



LES DÉJECTIONS CANINES

Des plaintes nous parviennent régulièrement quant aux déjections canines qui jonchent les places, rues et trottoirs de notre commune.

Plusieurs chiens nous ont été également signalés dans les différents espaces verts et massifs de fleurs du cœur de ville.

Ces espaces ne sont pas dédiés aux chiens et ne sont, en aucun cas, des trottoirs à leur usage.

Outre les désagréments imposés aux passants et aux riverains, n'oublions pas le risque de chutes.

En outre, nous demandons un minimum de respect pour le personnel communal qui est appelé à nettoyer notre commune.

La municipalité s'engage de son côté à augmenter la disponibilité de sacs pour le ramassage des déjections.

Nous invitons les intéressés à changer leurs mauvaises habitudes, à assumer leurs animaux.

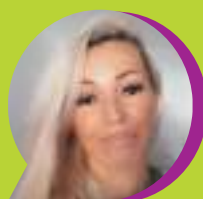
Pour rappel, le non-ramassage des déjections de son animal est passible d'une contravention de 135 €.

DES DISTRIBUTEURS DE CANI-SACS SONT MIS À VOTRE DISPOSITION

LA GARE - PLACE DU RASSET
ESPACE CHARLES DE GAULLE
MAIRIE- PLACE DE L'ANCIEN TEMPLE
PLACE JAUMAS.

UN NOUVEAU COMMERCE À BEAUMONT « STUDIO K NAIL »

Originaire de la région Lilloise, je me suis installée à Beaumont-lès-Valence, il y a un peu plus d'un an. Maman de 3 enfants, ma famille et moi-même avons trouvé à la fois tranquillité et calme mais aussi, une qualité de vie pour ses commodités de proximité.



Nous sommes tombés sous le charme de ce bourg. Puis mon ambition m'a amenée à l'ouverture de cette boutique « *Studio K Nail* » où j'associe à la fois **un Espace Beauté et le Prêt à Porter pour Femme**.

Je ne suis pas novice dans ce domaine. En effet, dans le Nord après avoir été gérante d'un salon de coiffure et institut de beauté, je me suis lancée dans le même concept que celui que je vous propose aujourd'hui à Beaumont-lès-Valence.

J'essaie de répondre à toutes les attentes, en diversifiant les articles ainsi que les tailles qui vont du XS au XXL. Les retours depuis l'ouverture sont encourageants, et je tiens à vous remercier pour votre accueil et votre bienveillance.

Au plaisir, *Katalyne*

Horaires d'ouverture (à partir d'avril)

Fermé les lundis

Du mardi au vendredi

10 h - 12 h / 15 h 30 - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 13 h 30

Ou sur RDV du lundi au samedi

8 h 30 à 19 h - Tél. 07 68 09 62 69



CLIVAGE UN TERME INAPPROPRIÉ

Que ce soit durant la période électorale et maintenant, au cours de la séance du conseil municipal de mars, Monsieur le maire et ses adjoints ne peuvent s'empêcher d'employer le terme « *clivage* » à la moindre critique sur les mandatures précédentes.

Il est de notre devoir de rappeler à l'équipe en place, de ne pas tomber dans les travers du mandat 2008-2014 : dépenses trop importantes qui nous ont empêchés d'investir et nous ont obligés à réduire les dépenses de fonctionnement, un projet d'urbanisme démesuré que nous avons dû corriger (PLU 2017), un non-respect de la nature...

Nous continuerons à rappeler ces travers aussi souvent que nécessaire.

De notre côté, nous « *acceptons* » la critique des actions de notre mandat s'il y a lieu.

ENDETTEMENT EN BAISSSE ET SUBVENTIONS

Par l'intermédiaire de la presse écrite, Monsieur le maire et son équipe se sont félicités d'un endettement en baisse et de l'obtention de subventions.

Rappelons que si l'endettement de la commune est en baisse depuis 2014, c'est de notre fait et cela grâce à une gestion rigoureuse de 2014 à mi 2020, lors de notre mandat.

Monsieur le maire et son équipe se sont prévalus d'avoir récupéré « *in extremis* » des subventions non demandées durant notre mandat. Un éclaircissement lors de la séance du Conseil Municipal du 5 février 2021, démontre que ces subventions ont bien été demandées par notre équipe mais les travaux n'ont été terminés qu'après la fin de notre mandature. Il s'agit donc de demandes de solde de subventions. Ce ne sont pas, en réalité, 300 000 € récupérés « *in extremis* » !

DÉPENSES

N'oublions pas l'augmentation très substantielle des indemnités des élus.

Nous noterons que 89 145 € annuels ont été votés lors de la séance du CM du 28 juillet 2020 (nous avons voté contre) et 74 000 € budgétisés lors de la séance du 12 mars 2021.

Comment expliquer cet écart alors qu'aucun adjoint ni conseiller délégué n'ont refusé leurs indemnités depuis le vote du 28 juillet 2020 ?

Sans compter une dépense de sous-traitance à Valence Romans Agglo pour un accompagnement à la préparation budgétaire et du rapport d'orientation budgétaire, soit 5 200 € pour 6 mois, alors que M.Zinzius et M.Michel ont les compétences dans ce domaine pour coordonner ce sujet.

RESPECT DE LA NATURE : LE BOSQUET D'ORFEUILLE

La coupe de 14 arbres, dans un bois classé, à l'extrémité sud de la coulée verte de Beaumont-lès-Valence, est inadmissible. Nous comprenons l'abattage de 3 arbres qui penchaient dangereusement au-dessus de la route mais pour les autres, sous couvert d'hypothétiques critères de sécurité, nous ne sommes pas d'accord. Respectons la faune et la flore, s'il vous plaît, comme nous l'avons toujours préconisé durant notre mandat en allant même en justice. Donnons l'exemple.

MOT DE
l'opposition



Chers/ères administrés/ées,

Notre campagne électorale était axée sur l'absence de clivage car nous avons compris que la population préfère clairement l'action productive aux débats stériles.

Seul, un futur prospère intéresse notre Collectivité et nous aimerions constater que l'opposition siège de façon constructive, dans ce même sens.

Il n'est plus question ici de critiques concernant le passé mais simplement de travail collaboratif pour un futur meilleur.

Nous souhaitons être des élus de terrain, de réalisations et de proximité.

Nous nous investissons pour améliorer le cadre de vie des habitants et nous ne comptons pas nos heures.

La gestion globale de la commune, la recherche de subventions et la conduite efficace des projets associés demande une grande disponibilité des élus.

Il est navrant que la rengaine concernant nos indemnités tente d'occulter le retour largement positif en termes de présence, disponibilité, actions concrètes pour le plus grand bénéfice de notre collectivité.

Il est par ailleurs intéressant de constater que ces récriminations perdurent car cela signe la difficulté à trouver de réels motifs de reproches concernant notre gestion de la Commune.

Environ 600 € d'indemnité mensuelle pour chacun des sept Adjointes/tes et environ 1 500 € d'indemnité mensuelle pour le Maire sont largement compensés par l'investissement de l'équipe Municipale et de ses actions concrètes au profit de la Collectivité, par exemple :

Sécurisation des écoles en un temps record (subventionnée à 80 %), ouverture de la 6^e classe pour la rentrée 2021 à l'école maternelle après des années avec des effectifs de classes trop élevés, création et rénovation d'aires de jeux (avec 80 % de subventions attendues), **organisation de festivités**

afin de dynamiser la Commune, **exigence de propreté des infrastructures et d'entretien des bâtiments**, tout cela assorti au vote d'un budget Municipal adapté, le tout sans augmentation des impôts Communaux.

Enfin, après avoir constaté un état d'abandon du bosquet d'Orfeuille, nous avons décidé de lui redonner son aspect accueillant en le débroussaillant pour limiter les risques d'incendie et en élaguant les arbres morts ou abîmés par la neige de 2019.

À noter que ces actions ont été planifiées en concertation avec les services compétents de l'Agglo et du Département. Ce genre de polémique n'a pas lieu d'être.

Notre attachement à la préservation de la nature est largement développé dans notre guide écocitoyen joint au présent bulletin.

Nous pensons bien à vous tous en cette période de crise sanitaire et nous vous souhaitons un agréable été.





NAISSANCES

Leeyana ARMENIER GOURDOL

le 11 octobre 2020

Raphaël BAUDOUIN

le 14 octobre 2020

Rose KWIATKOWSKI

le 18 octobre 2020

Karen FLEURY,

le 19 octobre 2020

Melissa-Kataléa VASILE

le 28 octobre 2020

Hazel LATCHIMY BAYLE

le 29 octobre 2020



Tessa DUMONTEIL

le 05 novembre 2020

Yanis MELCHIOR

le 09 novembre 2020

Alizée RIO BOUCHARDON

le 17 novembre 2020

Tehani HARUA TAVITA

le 20 novembre 2020

Hamza BÉJAOUI

le 25 novembre 2020

Eva CLARY

le 30 novembre 2020

Joachim LAMBIN,

le 28 décembre 2020

Lilyo ROUSSEL

le 27 février 2021

Noah VIONNET

le 16 mars 2021

Maxence CHIDIAC

le 21 mars 2021

MARIAGES



Adeline CHICOT et Benoit DIDIER

le 24 octobre 2020

Fatmanur SÜTCÜ et GÜRSEL Hüseyin

le 14 novembre 2020

Félicité GOROMOU et David ROUSSEL

le 23 janvier 2021





DÉCÈS

Jean-Paul FORMAT-BENSAMON

le 20 octobre 2020

Lucienne BAC, née GERBERON

le 23 octobre 2020

Raymond NURY

le 26 octobre 2020

Danielle RAMES-LANGLADE,

le 11 novembre 2020

Georges CHAREYRON

le 19 novembre 2020

Jean DEMARETS

le 06 décembre 2020



Lydia CASTEL, née BUTET

le 29 décembre 2020

Danielle BOUCLIER, née GLEYZE

le 08 janvier 2021

Roger CHARENSOL

le 02 février 2021

Jacqueline CHAINE, née FRAISSE

le 08 février 2021

Hassaïne KAIZERLI

le 26 février 2021

Janine ROURE, née THIERS

le 05 mars 2021

Mansouria KAIZERLI, née KAIZERLI

le 05 mars 2021

Sylvie ROUVEURE, née POUZET

Le 12 mars 2021

Rose LOPEZ, née ABEL,

le 18 mars 2021

Claudette JUVENTIN, née RICHAUD

le 23 mars 2021

Anny BLACHIER, née DEBAYLE

le 02 avril 2021

RELEVONS ENSEMBLE
LES DÉFIS LES PLUS
AUDACIEUX !

[Re]découvrez tous nos services !
www.impressions-modernes.fr

IMPRESSIONS MODERNES

ETS DEBEAUX

- > Menuiserie extérieure
- > Pompe à chaleur
- > Gaz, fioul, bois
- > Climatisation
- > Salle de bains
- > Électricité
- > Solaire

Fioul <
Solaire <
Bois, gaz <
Climatisation <
Pompe à chaleur <
Traitement de l'eau <

ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

SAV ENERGIE

Z.A. des Moriettes - BEAUMONT-LÈS-VALENCE - T. 04 75 59 74 35

location U

SUPER U

U DRIVE
coursesu.com

Du lundi au samedi
de 8 h 30 à 19 h 30

Beaumont-lès-Valence

U Le nouveau commerçant

Distributeur de billets



MAIRIE 04 75 59 54 55

Lundi 9 h-12 h 30 / 14 h-18 h
Du Mardi au vendredi 9 h-12 h 30

POLICE MUNICIPALE

04.75.59.45.51

LA POSTE

Lun./Mer./Ven.
9 h-12 h, 14 h-16 h 30
Jeu. 9 h-12 h, 14 h 30-16 h 30
Mar./Dim. FERMÉ - Sam. 9 h-12 h

CENTRE DE LOISIRS, ACCUEIL DES JEUNES, MJC 04 75 59 56 96

En périodes scolaires

Lundi/Jeu. FERMÉ
Mar. 17 h-19 h / Mer. 14 h-18 h
Ven. 16 h-18 h / Sam. 9 h 30-11 h 30

Vacances scolaires

Lun./Mer./Jeu. 14 h-17 h
Mar./Sam. FERMÉ - Ven. 9 h-12 h

MÉDIATHÈQUE 04 75 59 76 74

Fermeture estivale du : mardi 20
juillet au mardi 17 août 2021 INCLUS
Réouverture le merc. 18 août à 9 h.

Lun. Fermé - Mar. 16 h-18 h
Merc. 9 h-12 h, 14 h-18 h
Jeu. 16 h-18 h / Ven. 16 h-18 h 45
Sam. 9 h-12 h - Dim. FERMÉ

MÉLI-MELO, CRÈCHE MULTI

ACCUEIL 22 allée des pins.

La crèche est gérée par Romans Sud
Rhône - Alpes - 04 75 25 83 12

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Espace Dolto, 18 bis rue du 11 novembre
04 75 55 30 82

NOS ÉCOLES

École maternelle publique

CHARLES PERRAULT
3 place Hélène Grail 04 75 59 74 04
Directrice : M^{me} CONSTANS Sandrine

École élémentaire publique

PIERRE MENDÈS FRANCE
9 rue du 11 novembre
04 75 59 51 82
Directeur M. AMBLARD Sébastien

COLLÈGE MARCELLE RIVIER

41 rue des Faures 04 75 55 34 53
Principale : M^{me} ROCHELLE Corinne

DÉCHETTERIE

Lun. de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Du mar. au vend. de 14 h à 17 h
Sam. de 9 h à 17 h

PHARMACIE DES PINS

10, Allée des pins
04 75 59 72 07

CABINET PARAMÉDICAL

Place Hélène Grail
INFIRMIÈRES
CHAPURLAT Isabelle, MARMOLLE
Maëva-04 75 59 53 89

CABINET PARAMÉDICAL SIRIUS

140, allée René Higonnet

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

GODARD Audrey - 04 75 59 58 47
LAMBERT Pascale - 04 75 59 58 47
THEZIER Bruno - 04 75 59 58 47

KINÉSITHÉRAPEUTE

2, Allée des pins
TRIC Séverine - 04 75 83 52 11
LE NOIR DE CARLAN Baptiste
04 75 83 52 11

THÉRAPIE MANUELLE

**ÉNERGÉTIQUE, BIOÉNERGIE,
OSTÉO FLUIDIQUE**
DELAY Fabienne - 06 73 62 20 22

OSTÉOPATHE

HUON Paloma 06 11 75 92 34

INFIRMIER/INFIRMIÈRES

DALBOUSSIERE Raphaël
09 53 69 56 81
ROUX Elisabeth, VIAL Angélique,
VINOLO Audrey -07 78 63 11 82

CABINET MÉDICAL ET PARAMÉDICAL LES GRANGES

14, ancienne route de Chabeuil
CHIRURGIEN-DENTISTE
ROLLET Pierre 04 75 59 51 05
REVOL-TISSOT Camille
04 75 59 51 05

DIÉTÉTICIENNE

SAKR Layal-06 16 70 96 05

MÉDECIN (généraliste, gériatrie,
podologie) ZACHARIE Hervé
04 75 59 73 54

ORTHOPHONISTE

CHARRON Marie-Christine
06 72 76 63 24

OSTÉOPATHE - GIOVANNA Nicolas

06 32 46 13 73

CABINET MÉDICAL MÉDECINS GÉNÉRALISTES

540, chemin des Chirons
DILLIES BÉNÉDICTE 04 75 59 56 59
FESVRE OLIVIER 04 75 59 54 93
BON LUCILE 04 75 60 11 50

MÉDECINS DE GARDE

04 75 59 26 22

CABINET DENTAIRE SIRIUS

99, allée René Higonnet

CHIRURGIEN-DENTISTE

MARTIN Aurélie 04 75 61 56 30
REYNAUD Emmanuel 04 75 61 56 30
REYNAUD Jean-Christophe
04 75 61 56 30

ESPACE SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

15, rue des remparts
**OSTÉOPATHE, KINÉSITHÉRAPEUTE,
MASSEUR, BIEN-ÊTRE**
GIROUD Laurent 04 75 59 71 22

PRÉPARATEUR PHYSIQUE

PENELON Nicolas 06 11 53 43 27

ERGOTHÉRAPEUTE

SOLATGES Claire 06 82 12 87 25

PSYCHOLOGUE PLICHON Valérie

06 11 53 43 27

INFIRMIERS

FERRAND Norbert, GONNET Virginie,
HIDA Christelle, MASSOT Annick,
SALAZAR Isabelle 04 75 59 51 17

CABINET PÉDICURE - PODOLOGIE

20, allée des pins - CHAPPAT Mathilde,
THIBAUT Clémence 04 75 60 59 48

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

À DOMICILE 8, rue des granges
BOULAY Bruno 04 75 61 01 97

THÉRAPEUTES ET PRATICIENS MÉDECINE DOUCE

PSYCHO-SOMATOTHERAPEUTE
13, Ancienne route de Chabeuil
Valérie BOUDOY-07 82 65 35 64
KINÉSIOLOGUE

7, Rue de la Citadelle
Virginie DUSSUD-06 14 10 03 87

CABINET VÉTÉRINAIRE

65, allée Marc Seguin
HEIPKE - GERMANI Almut-04 75 59 56 89
LE MOAL Cécile-04 75 59 56 89

APPEL D'URGENCE

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

TÉL. : 112

SAMU

TÉL. : 15

SAPEURS-POMPIERS

TÉL. : 18

POLICE SECOURS

TÉL. : 17

GENDARMERIE DE CHABEUIL

TÉL. : 04 75 59 00 22

NUMÉRO D'APPEL POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

TÉL. : 114

ERDF URGENCES ÉLECTRICITÉ

TÉL. : 09 72 67 50 60

GRDF URGENCES GAZ

TÉL. : 0800 47 33 33

VÉOLIA

TÉL. : 09 36 32 34 58

CRÉMATORIUM

TÉL. : 04 75 56 65 80 650, chemin des clairac